

14 septembre 2011

Déclaration liminaire des représentants des personnels élus à la CAP n°6 1ères affectations concours C commun - liste complémentaire

Monsieur le Président,

Cette CAP s'inscrit dans un contexte de rentrée particulièrement austère économiquement et socialement parlant, mais aussi dans le cadre de l'entrée en vigueur des nouveaux statuts DGFIP.

Sur le premier point, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires dénonce le plan gouvernemental en matière de réduction des déficits publics, qui renforce les disparités et les injustices sociales. Pour nous, l'équité aurait conduit à changer d'orientation en matière de politique économique, à tourner le dos à une politique fiscale et sociale de plus en plus injuste.

Rarement les enjeux financiers n'auront été aussi importants que dans cette période, marquée par la crise, les inégalités, les inquiétudes sociales et les incertitudes économiques. La fiscalité, instrument de financement de l'action publique, de correction des inégalités et d'incitation économique, sociale et écologique, se trouve au cœur des enjeux politiques, économiques et sociaux. Les enjeux actuels, qu'il s'agisse de la dette, des déficits publics ou de la répartition des richesses méritent un débat de qualité, posant les questions de fond et décortiquant les différentes approches.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires dénonce aussi, les choix opérés en matière de révision générale de politique publique et notamment les vagues successives de suppressions d'emplois. Cette politique a des conséquences sociales néfastes pour la grande majorité de nos concitoyens. Elle va aggraver la casse des services publics et accélérer la récession économique.

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, la dégradation constante des conditions de vie au travail des agents est pour beaucoup, liée aux déficits en emplois, mais aussi, aux pertes de repères des personnels suite aux réformes.

Enfin, la question du pouvoir d'achat est aussi au cœur des préoccupations des agents. Le refus de réduire les écarts indemnitaires entre les catégories A, B et C, le gel de la valeur du point d'indice, le refus de mettre largement en place le 8^{ème} échelon du C, sont autant de signes de mépris vis-à-vis des personnels. L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires exige des nouveaux ministres mais aussi de l'administration de réelles réponses aux revendications des agents de la DGFIP.

Sur le second point, l'entrée en vigueur des nouveaux statuts modifie les repères statutaires connus par les agents, bouleverse les contours des CAP locales et nationales. Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, il est fondamental que l'administration apporte aux agents toutes les informations nécessaires quant aux conséquences « individuelles » des modifications statutaires ? Par ailleurs, à compter du 1/09/2011 jusqu'à la date d'entrée en vigueur des mandats issus des élections du 20 octobre 2011, les CAP existantes doivent se réunir en formation conjointe, ce qui nécessite que vous apportiez une attention toute particulière sur le bon fonctionnement des instances paritaires. Les élus (titulaires et suppléants) doivent bénéficier d'un même niveau d'informations et disposer de tous les éléments et documents leur permettant d'assurer pleinement leur mandat. L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires ne peut se satisfaire du temps que vous envisagez de retenir pour la durée de certaines CAP (les commissions d'évocation par exemple). L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires ne se laissera pas enfermer dans une quelconque contrainte de temps. Les élus prendront le temps nécessaire au débat mais surtout à la défense des intérêts individuels mais aussi collectifs des agents.

Concernant les 1ères affectations, nous nous félicitons du recrutement de la liste complémentaire, grâce à l'action des élus mais nous regrettons cet appel tendu avec deux dates d'affectation différentes : l'une en novembre 2011 et l'autre en janvier 2012 alors que les services manquent cruellement d'effectifs surtout en région Ile-de-France.

Plus globalement, nous réitérons notre demande de formation plus longue pour les lauréats du concours. Nous soulignons avec satisfaction les efforts d'informations faits auprès des futurs agents de la part de la centrale mais nous déplorons toujours l'insuffisance du parc immobilier mettant ces personnels dans une situation difficile concernant leur logement.

Enfin, nous constatons toujours ce problème d'équité entre la liste principale et la liste complémentaire dans le domaine des affectations.

Nous remercions le bureau de gestion pour son aide durant la consultation.